

Marché de fournitures
Mobiliers du nouveau siège de la Chambre
de Métiers et de l'Artisanat du Rhône

REGLEMENT DE CONSULTATION

1 – Dénomination et adresse du maître de l'ouvrage qui passe le marché

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU RHONE

Monsieur le Président

58 avenue Maréchal Foch

69453 Lyon CEDEX 06

Tél : 04 72 43 43 00

mèl : v.leromain@cma-lyon.fr

web : www.sudest-marchespublics.com

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

2 – Mode de passation des marchés

Appel d'offre ouvert - Le marché est passé en application :

- Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics - Articles 25 et 26
- Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics - Articles 66 à 70

– **Négociations avec candidats ayant remis une offre :**

Sans objet

– **Marchés Complémentaires :**

Sans objet

3 – Nombre de Tranche et de lot - Options :

Le marché de prestations de services comprendra : 1 tranche :

Une tranche ferme (TF)

- Lot N°1 Mobilier de bureaux
- Lot N°2 Mobilier de formation
- Lot N°3 Mobilier Réunion - Conférence
- Lot N°4 Mobilier convivialité - restaurant

Les options à chiffrer par les entreprises sont :

N°	Nom du lot	Option N°1 Mobilier spécifique sur mesure	Option N°2 20% de rangement supplémentaire (armoie haute et basse)	Option N°3 végétalisation / plantes
1	Mobilier de bureaux	X	X	X
2	Mobilier Formation			
3	Mobilier réunion - conférence			
4	Mobilier restaurant- convivialité			

4 – Objet des marchés – Description du projet – Enveloppe financière

Fourniture et pose du mobilier du nouveau siège du pouvoir adjudicateur.

L'enveloppe globale maximum que le maître d'ouvrage entend affecter à son projet est de **320 000€ HT**

L'échéance du maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures est : 15 juillet 2018

5 – Calendrier prévisionnel de l'opération

Attribution du marché :

- Consultation : mars / mai 2017
- Travaux : 1,5 mois à compter du 01/06/2018

6 – Documents remis aux candidats

Pièces administratives :

- l'acte d'engagement
- le C.C.A.P.
- le présent règlement de la Consultation

Pièces techniques :

- Le Cahier des Prescriptions Communes (C.P.C)
- Les cahiers des clauses techniques particulières des différents lots (C.C.T.P.)
- Les pièces graphiques selon liste suivante :

Plans	Désignation	N°	Echelle	Indice
Aménagement Implantation mobilier	R+0 aménagement/ implantation mobilier	001	1/100	
	R+1 aménagement/ implantation mobilier	002	1/100	
	R+2 aménagement/ implantation mobilier	003	1/100	
	R+3 aménagement/ implantation mobilier	004	1/100	
	R+4 aménagement/ implantation mobilier	005	1/100	
	R+5 aménagement/ implantation mobilier	006	1/100	
	Plaquette mobilier - esthétique	007		

- Les cadres de décompositions de prix global (D.P.G.)

7 – Composition du dossier et justifications à produire dans l'offre

7-1. Partie Candidature

Dossier administratif :

Le candidat doit notamment remettre, conformément à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 :

- Moyens humains, matériels, techniques de sa société
- Pièces administratives et fiscales réglementaires
- Attestation d'assurances de la société
- Attestation de Certification de la société
- Attestation sociales et fiscales relative à la société

Et en particulier les formulaires, types :

- le formulaire DC1 complété, daté et signé (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, ancien DC4) accompagné du ou des pouvoirs des personnes habilitées à engager la ou les sociétés membre de l'équipe candidate ;
- le formulaire DC2 complété (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement, ancien DC5), pour chaque société membre de l'équipe candidate,

Les nouveaux formulaires de déclaration du candidat (DC de septembre 2010) sont accessibles sur le site :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm

Références et qualifications :

- Un dossier de références similaires de moins de trois ans
- Les qualifications :
 - Usines certifiées ISO 14001 (fournir le certificat)
 - Produits NF Environnement
 - Documents clairs sur le cycle de vie des produits et leur analyse chimique.

7-2. Partie Offre

- L'acte d'engagement
- Le règlement de consultation
- Le CCAP
- Les CCTP
- Les pièces graphiques
- La décomposition du prix global (DPG)
- Un mémoire technique composé de 2 parties :
 - Organisation du chantier (moyens matériels et humains affectés au chantier, prise en compte des contraintes, délai de livraison)
 - Produits mis en œuvre (fiches techniques)
 - Recyclabilité des matériaux, « Cradle to Cradle » (C2C), développement durable et démarche environnementale,
 - Eco-certification de l'entreprise,
 - Engagement de pérennité,
 - Démarche environnementale et sociétale : Engagement dans la Responsabilité Sociétale des Entreprises (développement durable, formation (apprentissage/ stagiaire) et qualification, insertion, vie locale et coopérative,

dûment complétés, datés, signés, avec la mention « lu et approuvé » apposée, le cachet de votre société, et l'ensemble des pages parafé.

8 – Critères d'attribution des marchés

8-1. La valeur technique : 60%

Est pris en compte dans l'analyse le mémoire technique du candidat.

Mémoire renseigné de façon sommaire : note = 0 à 10

Mémoire renseigné de façon satisfaisante : note = 10 à 20

Mémoire renseigné de façon très satisfaisante : note = 20 à 30

La note obtenue sur 30 sera multipliée par 2 pour former la note finale sur 60 du critère « valeur technique ».

8-2. La valeur économique : 40 %

Est pris en compte dans l'analyse le montant indiqué dans l'acte d'engagement.

Nombre de points = (Offre moins disante/Offre analysée)

Le nombre obtenu sera multipliée par 40 et constituera la note finale sur 40 du critère « valeur économique ».

9 – Modalités de transmission des offres

Les offres rédigées en langue française doivent être transmises de manière à parvenir, au plus tard avant la date et l'heure limites fixées ci-après. L'enveloppe cachetée devra porter la mention suivante :

« Marchés publics de fournitures – Mobiliers du siège de la Cma 69

- LOT n° X – Intitulé du lot ».

Elles seront adressées ou remises à :

**Monsieur le Président
CHAMBRE DE METIERS
ET DE L'ARTISANAT DU RHONE
58 avenue Maréchal Foch
69453 Lyon CEDEX 06**

10 – Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, sur demande écrite adressée au plus tard 6 jours après la date d'envoi de l'avis d'appel à la concurrence auprès de :

**CHAMBRE DE METIERS
ET DE L'ARTISANAT DU RHONE
58 avenue Maréchal Foch
69453 Lyon CEDEX 06**

Contact : Mme Valérie Le Romain - mël : v.leromain@cma-lyon.fr

11 – Date d'envoi de l'avis de publication : 21/03/2018

12 – Date limite de remise des offres : jeudi 26/04/2018 à 12h.

13 – Date de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

14 - Litige

Recours : Tribunal administratif de LYON

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : Lyon Cedex 03 Code postal: 69433 Pays: France (FR)

Téléphone : +33 0478141010

E-mail : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Fax: +33 0478141065

Précision concernant l'introduction des recours :

- Référé précontractuel : art L551-1 et R551-1 du CJA avant la conclusion du contrat
- Référé contractuel : art L551-13 et R551-7 après la conclusion du contrat
- Recours Tropic : art R421-1 du CJA dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet
- Recours pour excès de pouvoir

Fait à Lyon, le 20 mars 2018